

Compte rendu de l'Atelier Positif du 29 avril 2021

Thème : Hormonothérapie et VIH	Lieu : Visioconférence Collaboration : Actions Traitements et le PASTT
Intervenante principale : Carole FERRONI, Médiatrice santé AP HP, Hôpital AMBROISE PARE/ Membre actif du PASTT, Patiente experte Participants : 24 Modération : Gifty CADIRY	Date : 29 Avril 2021 Heure de début : 19h Durée : 1h 30

Déroulé prévu

1. Présentation des règles de bienséance et d'utilisation de la plateforme google meet
2. Tour de table : (présentation des intervenants et présentation des participants et leurs attentes)
3. Contenu de l'atelier (Expérience personnelle et professionnelle de Carole Ferroni)
4. Questions/réponses
5. Clôture

Échanges

1. Expérience personnelle et professionnelle de Carole FERRONI

Définition d'une hormonothérapie :

L'hormonothérapie est le fait d'utiliser une substance qui va stimuler les glandes hormonales. Rétrospective sur les années 80 : Observation d'une automédication dans la population transgenre, absence d'un accompagnement médical, utilisation de silicone pour développer la morphologie désirée. Difficultés rencontrées : barrière d'accès aux soins avec le personnel institutionnel du secteur sanitaire, comorbidités, situation sociale.

Soutien d'associations de patients : Prévention + RDR + ateliers thématiques + accompagnements physiques.

Mise en place du projet Protij pour accompagner les personnes transgenres, mise en place des ateliers thématiques, développement de l'accès à l'information, réduction des risques.

A ce jour, Carole Ferroni intervient en tant que médiatrice et accompagne les personnes transgenres dans leur parcours.

Effets négatifs des hormones : prise de poids/perte de poids, foie et reins à surveiller (car les comprimés peuvent entraîner leur dégradation), risques cardio-vasculaires (embolies, thromboses)

Combinaison hormone + ARV/Prep : pas de contre-indication pour la prise d'hormones combinée à la prise d'ARV. Cependant, il est important de se faire accompagner par un médecin, de préférence un infectiologue.

Questions/Réponses

- **Y a-t-il des recherches scientifiques sur l'hormonothérapie et le VIH ?**

Proposition de ressources :

- http://mediatheque.lecrips.net/doc_num.php?explnum_id=49289
- https://outrans.org/wp-content/uploads/2017/09/OUTrans_Hormones_et_parcours_trans.pdf
- http://mediatheque.lecrips.net/docs/PDF_GED/S55657.pdf
- hiv-druginteractions.org
- <https://bddtrans.fr/endocrinologues/229-hacher.html>

- **Y a-t-il une contre-indication pour l'hormonothérapie et d'autres pathologies ?**

Il n'y a pas de contre-indication. Une personne qui a le VIH ou d'autres pathologies peut avoir accès à un traitement hormonal. Cependant il faut être accompagné par un professionnel de santé. Il est important d'être bien contrôlé dans son hormonothérapie.

- **Les ARV favorisent-ils une andropause (ménopause ?) précoce ? Les processus concernés ont-ils été étudiés ?**

Réponse à approfondir mais a priori, les ARV ont un effet négatif sur la libido.

Autres points abordés :

Prise en charge psy, TCC ;

Risque d'ostéoporose en cas de rupture d'hormone ;

Produits de comblement disponibles sous ordonnance pour PVVIH en cas de lipodystrophie lors de la prise des ARV

Remarques :

Le traitement hormonal est pris en charge par la sécurité sociale. Pour en bénéficier, il faut faire la demande d'ALD (avec le médecin traitant).

Prochain APO



Thème : Quels sont mes droits en tant que patient ?

Date et heure : Mardi 4 MAI à 19 h.

Intervenante : SAMIRA HADJADJ de Sida info service

Inscription : 07 55 25 42 78 ou ateliers@actions-traitements.org

Plus d'informations : gcadiry@actions-traitement.org ou 07 55 25 42 78